

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA BANQUE DE TUNISIE

CAPINVEST, qui détenait directement et de concert 5 623 442 actions et droits de vote représentant 4,999% du capital et des droits de vote de la BANQUE DE TUNISIE, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 15 juin 2012, le seuil des 5% des actions et des droits de vote et ce, suite à l'acquisition sur le marché de 15 602 actions, représentant 0,014% du capital de la banque.

Après ce franchissement de seuil, CAPINVEST détient dans la BANQUE DE TUNISIE:

- Directement 1 297 611 actions représentant 1,153 % du capital;
- De concert avec M.Habib Kamoun, Capi, Mehari Beach et d'autres actionnaires 4 341 433 actions représentant 3,859% du capital.

CAPINVEST a déclaré :

- qu'il envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote,
- qu'il envisage de poursuivre la cession des actions et droits de vote lui appartenant,
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 18 juin 2012 par CAPINVEST.